



Verrières-le-Buisson

Réponse de RASSEMBLER VERRIERES-LE-BUISSON au questionnaire préparé par le mouvement inter-associatif Amis du Bua-AVB-AVV-Collectif BEAUSITE1 de la ville

1. Vision globale sur l'aménagement urbain de la commune :

a. Quels sont les grands axes de votre politique d'urbanisation pour Verrières ?

Maîtriser l'urbanisation afin de conserver notre Esprit Village de moins de 20 000 habitants

- Créer une commission d'attribution des permis de construire et de travaux composés d'élus municipaux de la majorité et de l'opposition afin de valider ces permis avant la signature définitive du Maire.
- Atteindre l'objectif de construction de 5% de logements sociaux supplémentaires d'ici 2025, en favorisant les parcelles de la ville. (les logements privés se feront à un rythme habituel sur les parcelles privées, sur la base du PLU en vigueur.)
- Réaliser un travail d'analyse important avec les bailleurs sociaux pour connaître leurs prochains investissements sur la ville.
 - Prendre en compte les nouveaux modes de vie en travaillant avec eux sur des logements intergénérationnels adaptés aux jeunes travailleurs, étudiants, seniors, personnes handicapées, personnels hospitaliers, avec salle de vie partagée.
 - Travailler aussi sur l'évolution de leur parc afin de libérer des grands appartements pour les familles en favorisant, comme lors de la création du quartier des Justices, la décohabitation de certaines familles Verriéroises avec plusieurs générations, dans un même logement.

b. Quelle est votre vision pour le développement des commerces et des emplois ?

Ecouter, Impulser une démarche de revitalisation du commerce dans toute la ville

- Faire un état des lieux partagé de l'offre commerciale installée et des besoins des consommateurs.
- S'appuyer sur l'ensemble des associations de commerçants, office du tourisme pour analyser et soutenir les opérations commerciales à mener ensemble à court et moyen terme.
- Etudier les opportunités d'allier le numérique au commerce
- Travailler avec tous les commerçants sur une solution logistique des livraisons in et out pour fluidifier la circulation.
- Construire un partenariat entre les entreprises, commerces, artisans, commerçants du marché, auto-entrepreneurs, la ville mais aussi la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Communauté Paris Saclay (CPS).

c. Quelle est votre vision concernant la circulation et la mobilité dans Verrières et leurs liens avec l'urbanisation ?

Proposer un plan global et systémique de circulation afin de fluidifier le trafic

- Créer un comité mobilité afin de suivre la mise en place des évolutions de la voirie suite à l'étude en cours.
- Faciliter les déplacements piétons en rénovant et en adaptant les trottoirs pour une circulation lisible et sécurisée. (poussettes, fauteuils,)
- Mettre en place des pistes cyclables en continu pour traverser Verrières.
- Définir de nouveaux axes transverses.
- Créer des garages à vélos couverts.
- Mettre en place les nouvelles solutions de mobilité « verte » (voitures et scooters électriques)
- Mettre en place des Feux « récompense » pour limiter les vitesses excessives aux endroits à risque.
- Réfléchir avec Chatenay Malabry, le département et les services à une nouvelle gestion des abords l'A86 et de Sophie Barat, vélo, stationnement, voirie etc., en proposant une partie du domaine public de la ville.
- Revoir le stationnement de la ville pour qu'il soit lisible par les habitants mais aussi par leurs visiteurs,
- Inciter le co-voiturage en créant des emplacements dédiés (points de rencontre)
- Négocier avec l'intercommunalité l'extension de la ligne de bus J gratuite afin d'avoir un transport en commun qui nous transporte à la gare de Massy-Verrières.
- Postuler pour devenir une ville d'essai pour les véhicules autonomes afin d'avoir des transports en communs plus réguliers.

2. Position sur le PLU voté en mars 2019, souhaitez-vous :

a. Le conserver en l'état sans apporter de modifications majeures ?

Non

b. Lui apporter des modifications ? Si oui, lesquelles et seront-elles soumises à enquêtes publiques ?

Le programme de Rassembler Verrières-Le-Buisson inclut des modifications et des évolutions du PLU. Pour que ces changements soient adoptés, il faudra rencontrer l'Etat préalablement.

- Nous devons proposer des évolutions qui ne remettront pas en cause l'équilibre financier du PLU. Il faudra compenser la non-construction des OAP Bua et Léon Maugé, la diminution des logements sociaux et privé sur les deux zones d'études en proposant de nouveaux terrains comme le centre technique municipal, ou d'autres quand nous aurons accès à la liste des biens de la commune.
- Si ces zones sont des OAP, il y aura à priori une enquête publique. Nous étudierons les procédures les plus adaptées afin d'informer la population, dans le respect de la loi.

c. Procéder à une refonte complète du PLU, en reprenant l'ensemble de la procédure ? Merci de préciser les grandes orientations des modifications envisagées

Non

3. Concertation :

Rassembler-Verrières va changer la méthode de consultation et donner de la transparence

- Nous nous engageons à travailler avec les Verriérois et les consulter en créant des comités pour chaque nouvelle OAP que nous serons tenus de créer dans le futur.
- Nous travaillerons ensemble en toute transparence.
- Nous réaliserons une étude des derniers permis donnés ou en cours ainsi que le retour d'une première année de la mise en place du nouveau PLU pour avoir une vision objective de la situation
- Afin de suivre le projet dans son ensemble, les comptes-rendus des différentes réunions seront accessibles au travers d'une plateforme dématérialisée pour que chacun suive le processus de réflexion et puisse intervenir à des moments clés. Une date de fin de projet sera établie avec une réponse rendue et expliquée.

a. Pensez-vous impliquer les Verriérois dans l'élaboration des modifications ou de la refonte du PLU ? De quelle manière ?

Nous créerons un comité ouvert, comme pour tout projet structurant de la ville, avec des objectifs précis, des rencontres entre les élus, les spécialistes du sujet, internes ou externes, les associations et plus généralement les Verriérois.

b. Quel rôle donnerez-vous aux associations ?

Nous donnerons aux associations de riverains et d'habitants un rôle 'd'expert local' du domaine concerné.

c. Comment pensez-vous gérer les deux recours judiciaires en cours ?

Nous ferons en sorte de trouver un consensus qui permettent à chacun d'avancer ensemble vers une résolution définitive.

4. OAP et périmètres d'études : des projets sont en cours et des préemptions ont déjà eu lieu sur le boulevard Foch et dans la ZAE

a. Quels sont vos projets pour le Bld Foch ? Etes-vous favorables à la destruction des pavillons envisagés ?

Limiter l'aménagement du Boulevard Foch en faisant en priorité de la rénovation urbaine sur le Boulevard Foch entre La Poste et l'Intermarché. Concernant les pavillons nous ne sommes pas favorables de systématiquement déconstruire des pavillons.

b. Quels sont vos projets pour la ZAE des Petits Ruisseaux ?

Donner une priorité à l'emploi sur la Zone d'activité des Petits Ruisseaux. Notre souhait est avant tout de préserver les emplois et la zone semi-industrielle qui est une vraie richesse pour notre ville. Nous avons proposé à l'association de sauvegarder de la ZAE des Petits Ruisseaux de construire des logements privés et sociaux le long de la rue Marius Hue.

c. Envisagez-vous des expropriations si les acquisitions ou préemptions ne suffisent pas ?

Non

d. Quelles sont vos intentions concernant les 2 OAP « municipales » Bua et Léon Maugé ?

Abandonner les projets d'urbanisation des OAP Publiques Léon Mauger et du Bua et se réapproprier le domaine public pour établir le square de demain, grâce à l'aventure citoyenne.

5. Transparence :

a. Comptez-vous publier la liste exhaustive des terrains urbanisables et la liste des terrains bâtis et non bâtis propriétés de la commune, comme recommandé par le commissaire enquêteur ?

Oui

b. Allez-vous faire un diagnostic exhaustif et réaliste des sites potentiels d'urbanisation et de renouvellement urbain de Verrières ?

Si nécessaire

c. Vous engagez vous à rendre publique toutes les études relatives à l'urbanisation que vous commanderez (circulation, qualité du sol, impact économique, études de faisabilité des périmètres d'études...) ?

Tout ce que le cadre légal permet.

6. Quels sont vos objectifs chiffrés ?

Nous n'avons pas assez d'informations à ce jour. Il faudra une étude des derniers permis donnés ou en cours ainsi que le retour d'une première année de la mise en place du nouveau PLU pour avoir une vision objective de la situation, sachant qu'une centaine de logements sociaux étaient en cours d'instruction en Septembre 2019.

a. Combien de logements envisagez-vous de construire ? Selon quel calendrier ?

Pour les logements sociaux, une centaine de logements sociaux étaient en cours d'instruction en Septembre 2019. Nous proposerons de faire 70 à 80 logements sociaux par an en location ou accession à la propriété, en priorité sur des terrains communaux existants. Nous demanderons de petits logements qui répondront aux besoins, des étudiants et jeunes travailleurs, des séniors, du personnel hospitalier, ... afin de créer un vrai parcours résidentiel sur la commune.

Pour les logements Privés, nous souhaitons mieux maîtriser sur l'ensemble de la ville la construction de logements privés jusqu'en 2030 en faisant valider les Permis de Construire par une commission municipale transparente, composée d'élus de la majorité et de l'opposition, afin de ne pas dépasser 20 000 habitants.

b. Quelle population / nombre d'habitants comptez-vous atteindre ?

Maîtriser l'urbanisation afin de conserver notre Esprit Village de moins de 20 000 habitants

c. Quel pourcentage de logements sociaux envisagez-vous pour chaque projet ?

Dans le cas de projets mixte logements sociaux/logements privés, la règle impose 40% de logements sociaux pour un projet au-delà de 5 logements.

d. Quelle taille de projet et hauteur de constructions envisagez-vous pour tous les projets, y compris privés des promoteurs ?

A déterminer selon les zones et les projets.

7. Activité :

a. Comment pensez-vous concilier emplois et logements à Verrières ?

L

,

u

23/02/2020

b

a

n